

Communiqué à la presse

La Maison de l'Aide à Domicile
reprend les activités de l'Association Domicil'Emploi de Roubaix,
Sauvegarde de 38 emplois
Continuité de services assurée auprès de 220 bénéficiaires

La Maison de l'Aide à Domicile de Lille (ASSAD) assure sa mission d'intérêt général en répondant favorablement à l'offre de reprise des activités de Domicil'Emploi de Roubaix.

Son organisation moderne et performante lui permet, dès le 14 novembre, d'absorber cette activité dans la continuité : les salariés de Domicil'Emploi, devenus salariés de l'ASSAD, poursuivront leurs prestations sans qu'aucun désagrément majeur ne vienne perturber les bénéficiaires repris par l'Association.

Les bénéfices pour les différents acteurs

La reprise, réalisée sur décision de justice, permet une proposition de services dont les bénéfices sont multiples :

- pour les personnes prises en charge :
 - une réévaluation globale de leurs besoins d'aide et une optimisation du financement de l'aide apportée
 - le bénéfice de l'application d'un tarif fixé par les financeurs
 - un contrôle de l'effectivité des prestations et une continuité de services assurée
 - une offre de services globale
- pour les salariés de Domicil'Emploi :
 - une sécurité dans la reprise et le traitement de leur contrat, grâce à l'application de la Convention Collective des organismes de maintien à domicile, par un acteur des services à la personne, ayant une expertise cinquantenaire sur la Métropole
 - l'assurance de l'accroissement du niveau de leurs compétences (grâce au Centre d'Entraînement de la Maison de l'Aide à Domicile) et un élargissement de leurs possibilités d'évolution de carrière
 - une participation au développement de l'activité de la structure (grâce au contrat d'intéressement)
- pour la collectivité :
 - la sauvegarde de 38 emplois
 - le maintien de la prise en charge de 220 personnes, dont certaines en situation de fragilité, sans perturbations majeures
- pour la Maison de l'Aide à Domicile :
 - le renforcement de son objectif principal : la notion de service d'intérêt général
 - l'accroissement de sa présence sur le territoire
 - la réalisation d'une économie d'échelle permettant de contenir les coûts d'intervention et d'améliorer ainsi en continu ses processus de qualité de service.

La Maison de l'Aide à Domicile

Association d'aide à domicile, spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie, créée en 1959, emploie 400 salariés (ETP) intervenant auprès de 4 000 personnes âgées et familles de la Métropole lilloise.

La structure, particulièrement orientée vers la prise en charge de la dépendance, est en capacité de réagir en urgence à toute demande en s'appuyant sur son organisation logistique novatrice, intégrant les TIC, et sur les compétences professionnelles de ses salariés.

Contacts presse :

José Loison (Directeur Général) : jloison@maisondelaideadomicile.fr (06.26.25.93.07)

Edith Laffineur (Responsable communication) : elaffineur@maisondelaideadomicile.fr (06.70.25.48.08)